

4 Économie

Fiscalisation des opérateurs économiques

Au tour des commerçants d'Akebé

AEE

Libreville/Gabon

INITIÉE depuis 2015, dans le cadre de la lutte contre le secteur informel, l'opération de recensement, de fiscalisation et de recouvrement des commerçants, engagée par la direction générale des Impôts (DGI), poursuit son bonhomme de chemin. Après les mar-

chés de Mont-Bouët et de Nkembo, le tour est revenu, mardi dernier, aux opérateurs économiques d'Akebé, de recevoir les agents de cette entité.

Cette opération consiste à régulariser les acteurs visités, afin de les sortir du secteur informel pour leur éviter toutes formes de tracasseries et d'arnaques fiscales, a souligné Yannick Mokanda, directeur général adjoint des Impôts. L'opération vise égale-



Photo : AEE

Yannick Mokanda, le DGA des Impôts (cravate rouge), lançant l'opération...

ment, en application du principe d'équité devant l'impôt, à toucher d'autres espaces commerciaux de la capitale, mais également de l'intérieur du pays, où les agents se sont déjà déployés. Notamment dans les provinces du Woleu-Ntem et de la Ngounié, poursuit le DGA, qui se veut rassurant en soulignant que cette opération n'est nullement liée à la crise économique que connaît le Gabon.

Non seulement il est nécessaire pour l'Etat d'élargir son assiette fiscale, mais aussi, la direction générale des Impôts doit insuffler une certaine culture fiscale aux opérateurs économiques. A cet effet, il faut amener ces derniers à comprendre le bien-fondé de cette opération, qui n'est pas répressive, mais pédagogique, a conclu M. Mokanda.

Libre propos

Crise économique et financière dans les pays de la CEMAC : quelles solutions pour le Gabon ?

Par Léandre E. BOULOUBOU*

PRÈS de six (6) mois après le sommet extraordinaire des chefs d'Etat des pays de la CEMAC consacré à la situation économique et financière et qui s'est tenu le 23 décembre 2016 à Yaoundé, le Gabon a adopté son Plan de relance de l'économie (PRE), lors du Conseil des ministres du 19 mai 2017 pour la période 2017-2019.

Ainsi, conformément à la décision de ce sommet des chefs de l'Etat de la sous-région, le Plan de relance de l'économie gabonaise a pour objectifs de :

-ramener le déficit budgétaire à un niveau inférieur à 3% du Produit intérieur brut (PIB) sur trois ans ;

-atteindre un taux de croissance moyen proche des performances enregistrées entre 2010 et 2014 ;

-ramener l'encours de la dette à un niveau inférieur ou égal au plafond stratégique établi par le gouvernement.

Mais comme dans toute situation de crise, le Plan de relance de l'économie gabonaise adopté par le gouvernement a soulevé dans l'opinion publique des questionnements :

-Est-ce que ce Plan de relance de l'économie n'arrive pas trop tard au regard de l'urgence signalée par les chefs d'Etat au mois de décembre 2016 ?

-Est-ce que le gouvernement gabonais est allé assez loin dans les réformes nécessaires ?

-Est-ce un plan de relance ou un plan d'austérité ?

A ces questionnements et bien avant cette annonce, l'honorable député Adrien Nkoghe Essingone, 3e vice-président de l'Assemblée nationale, attirait l'attention du gouvernement, sur l'urgence de la prise en compte des décisions du sommet extraordinaire des chefs d'Etat de la CEMAC alors que tout le pays était mobilisé pour le dialogue politique et semblait avoir renvoyé à plus tard la résorption de la crise économique.

Dans sa tribune libre parue au mois de mai 2017, l'honorable député proposait également au gouvernement de faire preuve d'audace et d'ingéniosité dans le Plan de relance de l'économie, en dépassant les traitements classiques du Fonds monétaire international (FMI).

Ainsi, a-t-il par exemple recommandé, dans le cadre de l'optimisation des recettes, un moratoire de cinq (5) ans sur la décision d'interdiction des exportations de grumes.

Selon lui, une telle mesure aurait le double avantage de rapporter à l'Etat des recettes annuelles de l'ordre de 500 milliards de francs CFA et d'optimiser l'exploitation de la forêt par les différentes recettes tirées de la vente des grumes et de la transformation du bois.

Pour sa part, Fidèle Magouangou, Dr. NR en Economie-Mathématique et Econométrie et Inspecteur général des Services au ministère de l'Economie, estime que le Gabon doit aller encore plus loin dans les réformes et suggère au gouvernement de mener d'ores et déjà une réflexion profonde sur l'opportunité d'abandonner le FCFA.

En effet, selon lui, la création d'une monnaie nationale (le Dole, le Miang, le Gabao, etc.) permettrait au Gabon de disposer des deux (2) instruments de politique économique (politique budgétaire et politique monétaire) autonomes et de retrouver des marges de manœuvre suffisantes pour atteindre des taux de croissance réels plus élevés. A cet effet, il propose au gouvernement, à l'instar de ce qui se fait dans la CEDEAO, de mettre en place une Task-force pour mener cette réflexion.

Enfin et dans le même ordre d'idées, Sylvie Dossou, Représentant-Résident de la Banque mondiale au Gabon, pense que l'urgence pour le gouvernement dans un contexte de raréfaction des ressources est de faire preuve de toute la transparence possible dans la gestion des finances publiques.

Aussi, encourage-t-elle le gouvernement à faire des efforts nécessaires pour une ré-adhésion effective du pays à l'Initiative pour la transparence des industries extractives (ITIE) et à mettre en œuvre des procédures plus compétitives de passation des marchés publics en réduisant au strict minimum l'entente directe.

Au-delà de ces recommandations, le Plan de relance de l'économie gabonaise adopté par le gouvernement a été vivement attaqué par l'opposition, en particulier par l'Union Nationale qui a contesté sa viabilité et sa capacité à sortir le pays de la crise actuelle.

Mais son procès à charge concernant la loi de finances rectificative 2017 qui est la traduc-

tion budgétaire du Plan de relance de l'économie a été tout de suite battu en brèche par le Comité de cadrage macroéconomique, au nom du gouvernement, et qui s'est employé à dissiper les malentendus et rassurer les ménages, les opérateurs économiques et les partenaires du Gabon.

Et comme pour conforter la position du gouvernement, le Conseil d'administration du FMI a approuvé, lundi 19 juin 2017, la mise en œuvre du programme économique du Gabon en accordant une facilité élargie au crédit triennale de 642 millions USD, soit environ 400 milliards FCFA, ouvrant ainsi la voie à l'appui financier d'autres institutions multilatérales.

Mais cet accord avec le FMI qui paraissait être une bonne nouvelle a plutôt créé un véritable malaise au sein du gouvernement, par le truchement du vice-Premier ministre, qui y voit plutôt une mise sous tutelle du Gabon. Cette nouvelle polémique a semé la confusion dans l'opinion publique sur la pertinence du Plan de relance de l'économie, obligeant le ministère de l'Economie à réagir, une nouvelle fois, dans un exercice pédagogique sans pourtant être certain d'être parvenu à clore le débat.

Dans ce libre-propos, nous n'avons pas la prétention de trancher entre les parties prenantes, distribuer des points, ni d'apporter une recette infaillible à la crise économique et financière que traversent actuellement les pays de la CEMAC et particulièrement le Gabon. Notre rôle est de susciter un débat objectif et sans passions en dépassant les postures partisans.

C'est dans cette perspective que j'annonce, à travers cette tribune, que l'Association Imagine-Gabon dans sa composante Think-tank, organise une conférence-débat ayant pour thème : « Crise économique et financière dans les pays de la CEMAC : quelles solutions pour le Gabon ? ».

Ainsi, cette conférence-débat, qui s'inscrit dans sa mission de relais utile entre les pouvoirs publics et les populations, permettra à Imagine-Gabon de donner la parole au gouvernement, au patronat, aux experts, aux parlementaires et aux citoyens, afin que chaque composante apporte sa contribution à la sortie de crise et à la relance de l'économie.

Cette conférence-débat a également pour ambition de préparer l'opinion nationale à adhé-

rer aux nécessaires efforts d'ajustement budgétaire et réformes structurelles proposés par le gouvernement.

Nous avons convié à cette rencontre deux (2) intervenants membres du gouvernement. M. Régis Immongault, ministre de l'Economie, de la Prospective et de la Programmation du développement durable, en qualité de conférencier principal.

Il aura ainsi l'opportunité de présenter et d'expliquer à l'opinion nationale le Plan de relance de l'économie gabonaise et le sens de l'Accord signé avec le FMI.

Il sera accompagné par Mme Madeleine Berre, ministre de la Promotion des investissements privés, du Commerce, du Tourisme et de l'Industrie.

La relance de l'économie gabonaise étant conditionnée par une mobilisation accrue des capitaux privés pour compenser la baisse de l'investissement public, elle est invitée à présenter le programme du gouvernement pour encourager l'investissement privé national et attirer davantage d'Investissements directs étrangers (IDE).

Enfin, le panel sera complété par M. Jean-Baptiste Bikalou, président de la Chambre de commerce et M. Jean-Jacques Ekomie, Professeur titulaire, Agrégé des Facultés des sciences économiques et vice-recteur de l'Université Omar Bongo.

Le premier, représentant le secteur privé, est invité à donner le point de vue pragmatique de l'opérateur économique et de l'investisseur, et le second à soumettre le Plan de relance de l'économie gabonaise au regard froid de la science.

La conclusion et le résumé de la conférence seront assurés par le Pr. Médard Mengué Bidzo, Agrégé de Sciences économiques. Le rapport final dans lequel seront consignées les principales recommandations des travaux sera transmis au gouvernement et publié.

Aussi, Imagine-Gabon Think-Tank a-t-elle l'immense plaisir de vous inviter à prendre une part active à cette importante rencontre, qui aura lieu ce samedi 1er juillet 2017 à l'auditorium de l'immeuble Arambo, à partir de 9 heures.

Vous pouvez également transmettre à l'Association vos contributions écrites à l'adresse suivante : contact@imaginegabon.ga.

*Président de l'Association Imagine-Gabon

CHANGEMENT	COURS INDICATIFS DES DEVISES EN DATE DU 30/06/2017	FIXING			VENTE BILLETS (sans frais)		INDICES BOURSISERS			
		DEV	EUR/DEV	DEV/COT	DEV/CFA	DEV	CFA		en date du	
		XAF	xxxxx	xxxxx	xxxxx	1 EUR	655,957			
		USD	1,1413	1USD =	574,745	1 USD	594,862	CAC 40	30/06/2017	5 185,26
		CAD	1,4867	1CAD =	441,217	1 CAD	464,753	DOW JONES	30/06/2017	21 447,20
		JPY	128,5900	1JPY =	5,101	100 JPY	530,458			
		GBP	0,8799	1GBP =	745,490	1 GBP	778,155			
		CHF	1,0935	1CHF =	599,869	100 CHF	62,816,53			
		ZAR	14,8261	1ZAR =	44,243	100 ZAR	4 600,78			
		MAD	11,0107	1MAD =	59,575	1 MAD	61,95			
		CNY	7,7412	1CNY =	84,736	1CNY	87,28			
		KES	118,4100	1KES =	5,540	1KES	5,71			

BRENT (IPE) US Dollars/Baril
30 Juin 2017: 47,57